

la ligue en action

nov 2023 – jan 2024

n°7



LE GROS DOSSIER | PAGE 5

**Le manque
de places en crèche**



Écho de terrain

Coté volontariat

Statut Cohabitants

On nous prend pour
des nouilles

Carte blanche

Evras : un dispositif
nécessaire

Chouchouter leurs 1000 premiers jours

Première campagne en tant que Directrice générale de la Ligue des familles et quelle campagne !

Non seulement son thème concerne un grand nombre de parents et de futurs parents victimes du manque de places d'accueil de la petite enfance. Mais en plus, celle-ci me rappelle mes anciennes fonctions de conseillère du Délégué général aux droits de l'enfant où l'attention était portée sur les conditions de vie des enfants à travers le respect de leurs droits. Là-bas comme ici, le problème de l'accès aux crèches reste un sujet de grande préoccupation. D'où mon souhait d'aborder cet enjeu à travers une double lorgnette : celle des enfants et celle des parents.

A hauteur d'enfant, « leurs 1000 premiers jours » sont la période de la vie où les services ne devraient jamais manquer. C'est le moment où le développement psycho-cognitif des enfants doit pouvoir reposer sur des milieux d'accueil, lieux de sociabilisation et de découverte du monde extérieur, aux conditions optimales. Notre rôle, en tant qu'adultes, est donc de leur garantir un environnement le plus épanouissant possible. Plusieurs études confirment d'ailleurs que les milieux d'accueil de qualité sont des leviers de lutte contre la pauvreté et facteurs d'accrochage scolaire. Ils préparent nos enfants à vivre en société.

Du point de vue des parents, c'est là qu'ils confient, parfois pour la première fois, leurs enfants à des professionnels et ils doivent pouvoir le faire en toute confiance. En tant que lieux d'expérimentation de leur parentalité leur permettant de maintenir une activité professionnelle, ce sont des outils indispensables de conciliation entre vie familiale et professionnelle. Un avant-goût des moyens que l'Etat doit mettre en place pour qu'ils puissent participer à la société en tant que parents.

Or, trouver une place en crèche semble de plus en plus difficile. Notre dernier baromètre (2022) l'illustre durement : 4 parents sur 10 n'en trouvent pas ! Dans 19% des cas, l'un des deux, en majorité la femme, n'a pas d'autre choix que de prendre un congé parental, réduire son temps de travail ou arrêter de travailler.

A l'heure d'écrire ces lignes, je reviens d'un meeting européen sur l'ECEC (*Early Childhood Education and Care*). Ce fut une occasion de découvrir la réalité des autres pays européens mais aussi de réaliser, avec honte, que la Belgique au même niveau que la France, est le pays européen qui affiche le plus grand écart entre les besoins des parents et des enfants et l'offre de services disponible.

D'autres pays ont fait le choix inverse car ils ont bien compris, eux, que c'est un investissement garanti pour l'avenir de leur pays. Il est donc urgent d'investir massivement dans la petite enfance ici aussi. Et si la Ministre en charge de l'enfance a réellement obtenu une marge budgétaire pour créer 5000 places supplémentaires, il est inacceptable de voir des crèches fermer, a fortiori puisque nous avons en fait besoin de 10 000 places !

Madeleine Guyot
Directrice Générale



4

CARTE BLANCHE

EVRAAS : un dispositif nécessaire pour des jeunes épanoui.e.s

5

LE GROS DOSSIER

**Le manque de places en crèche,
Analyse d'une problématique
récurrente**

12

ON NOUS PREND POUR DES NOUILLES

**Le statut cohabitant, cette situation qui
empêche les solidarités familiales...**

14

ECHOS DE TERRAIN

Coté volontariat



Ce périodique est une publication de la Ligue des familles dans ses actions citoyennes et politiques, soutenues par la Fédération Wallonie-Bruxelles/ secteur Education Permanente, la Province de Brabant Wallon et la Région Wallonne.

Ligue en action - magazine trimestriel - novembre 2023 - P927936 - Bureau : Bruxelles X

Envoi gratuit, disponible sur demande en version digitale ou papier lea@liguedesfamilles.be

Ce magazine est un outil participatif de sensibilisation aux thématiques et aux combats de la Ligue des familles, il a pour objectif d'éveiller les consciences et de cultiver l'esprit critique. Il est ouvert à toutes les

contributions. La Ligue des familles asbl, 109 avenue Emile de Béco, 1050 Bruxelles www.liguedesfamilles.be

Editeur responsable :

Madeleine Guyot

Comité de rédaction :

Estelle Dubost, Léa Schmitz, Caroline Tirmarche, Damien Hachez, Merlin Gevers, Vanessa Heyvaert, Evelyne Delocht

Promotion :

Nicolas Donck et Damien Kremer

Crédit photos :

©Gettyimages

Couverture :

Double Cheese et Ligue des familles

Graphisme :

Double Cheese Agency
hello@doublecheese.be

EVRAS : un dispositif nécessaire pour des jeunes épanoui.e.s

La réforme visant à généraliser l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle a été validée. Au minimum, il y aura dans chaque école 2h d'animation EVRAS en 6e primaire (11-12 ans : âge du début de la puberté), et 2h en 4e secondaire (15-16 ans : début de la sexualité). Les écoles qui organisaient déjà de l'EVRAS faisaient souvent plus que cela. Elles pourront continuer à ouvrir davantage d'espaces de parole que ce minimum légal. La réforme organise également un label : jusqu'à présent, les animateurs EVRAS n'étaient pas encadrés. On avait connu des dérives, comme cette école où avaient été organisées des animations contre le droit à l'IVG. Un guide enfin a été négocié pendant quatre ans par 150 professionnels. Il se base sur un avis construit par 380 jeunes de 5 à 25 ans pour définir à partir de quel âge quels sujets et questions existent.

Divers groupes se sont fortement mobilisés contre cette réforme, partageant de nombreuses informations interpellantes qui ont suscité des craintes. Ces dernières semaines, des parents inquiets avaient contacté nos services. La Ligue des familles n'avait pas participé aux travaux préparatoires de cette réforme, elle a donc pris le temps de se renseigner.

Madeleine Guyot, Directrice générale de la Ligue des familles, rappelle : « Aujourd'hui, les jeunes regardent en moyenne leur premier film porno à 12 ans. Un adolescent sur cinq pense que les femmes aiment être forcées pendant l'acte sexuel. 12% des jeunes ont des rapports sexuels sans aucune contraception. Ce n'est pas l'EVRAS qui crée ces situations : c'est la réalité actuelle. En tant que parent, on ne peut évidemment accepter que les choses restent en l'état. L'EVRAS a justement pour but d'y répondre, en favorisant l'estime de soi, le respect des autres et de leur consentement. »

Après analyse du fameux guide EVRAS mais également de la réforme soumise au vote du parlement, la Ligue des familles a pu constater qu'à condition de ne pas sortir des éléments de leur contexte, la réforme est positive, et permettra d'apporter des réponses quant aux vrais risques qui touchent la vie relationnelle, affective et sexuelle des jeunes. Ce guide pourrait en effet être compris de très diverses façons lorsqu'il n'est pas contextualisé. Mais il est en réalité écrit à destination des professionnels des centres PMS et des planning familiaux. Ceux-ci, par leur pratique de terrain, sont à même de correctement l'interpréter.

Étant connectés de plus en plus tôt à internet, il est normal que des adolescent.e.s se posent des questions concernant leur puberté, leurs relations ou leur sexualité. Et tous les parents ne se sentent pas à l'aise ou outillés pour y faire face. Diverses enquêtes témoignent par ailleurs des inégalités de sensibilisation des jeunes et d'accès à l'information en termes de prévention. Il est donc bien nécessaire que des moments soient pris dans les écoles pour en parler, transmettre des messages minimaux de prévention et surtout, créer des espaces de parole libre pour nos jeunes.

Quatre heures d'animation, non pas par an, mais sur toute la scolarité, ne suffiront pas à couvrir tous les enjeux auxquels ces jeunes sont confronté.e.s, ni à répondre à l'ensemble de leurs questions. Mais il s'agit d'une première étape indispensable. Ces animations seront données par des formateur.e.s formé.e.s et agréé.e.s, issu.e.s pour la plupart des planning familiaux et des centres PMS. La Ligue des familles soutient la réforme, comme un premier pas vers la mise en place d'espaces systématiques et réguliers pour que les jeunes puissent aborder ces questions délicates, mais importantes, dans un cadre adapté.

Merlin Gevers

Service Études et Action politique



Plus d'infos



<https://liguedesfamilles.be/article/levras-un-dispositif-ne-cessaire-pour-des-jeunes-epanouie-s>

Pour en finir avec le manque de places en crèche !!

C'est l'histoire d'Alice et Antoine. Ce tout jeune couple est récemment devenu parents. Leur petite fille a aujourd'hui 2 mois et 7 jours. Bientôt, Alice devra reprendre le chemin de l'école, elle est institutrice.

Pour cette toute jeune maman, les semaines passées au côté de sa fille semblent déjà bien trop courtes mais voilà, il y a un principe dur de réalité, après ces quelques mois où le travail a pu être mis de côté pour passer du temps à construire cette nouvelle famille dont elle a tant rêvé, il va falloir retourner travailler, ce jeune couple ne peut malheureusement pas se permettre de se passer d'un salaire.

Alice était contente d'avoir trouvé finalement une place en crèche pour sa fillette. Elle avait mis beaucoup d'énergie à contacter tous les milieux d'accueil de la zone qu'elle et Antoine avaient déterminée comme étant accessible pour eux dans les trajets du matin, pas trop loin de la maison, sur le chemin du boulot, pas trop loin des grands-parents en cas de dépannage en urgence... Ils avaient mis des critères aussi sur ce qu'ils auraient aimé comme projet. Ils ont finalement déchanté en se confrontant à la réalité dès les premiers pas de la recherche d'une place... On n'allait pas vraiment pouvoir faire les difficiles en fait... Mais ils étaient allés ensemble, elle et Antoine, visiter cette crèche privée, un peu chère peut-être mais qui leur plaisait et rencontrer l'équipe qui allait s'occuper de leur enfant. Ils s'y étaient sentis bien, plutôt à l'aise.

Sauf que...

Sauf qu'à quelques semaines de plonger dans le grand bain, la crèche en question a fermé. Les voilà repartis de plus belle pour les appels sans fin, les mauvaises nouvelles, les listes trop longues et tout le stress et l'angoisse qui vont avec...

Des témoignages comme celui-là, nous en avons eu plein dans notre période précédant le lancement de la campagne, des parents à bout, désespérés, devant faire des choix qui mettent en péril la sécurité financière de leur famille, contraints de bricoler des solutions « à la petite semaine ».

Le manque de places en crèche, le parcours difficile et contraignant que vivent les futurs et jeunes parents pour pouvoir faire garder leur petite dans un milieu d'accueil, les demis-choix qui ne devraient pas en être (parce que soyons sérieux, on ne choisit pas un projet, on prend la place qu'on veut bien vous donner), les difficultés organisationnelles qui en découlent dans une période de la vie qui devrait être sereine et heureuse, tout cela doit maintenant être solutionné.

Mais aussi les nombreux plans Cigogne mis en route pour créer de nouvelles places qui finalement n'aboutissent pas car les contraintes trop nombreuses émises aux porteurs de projet rend la concrétisation tellement complexe qu'ils finissent par abandonner, le manque de reconnaissance du statut d'accueillante ou de valorisation du métier de puéricultrice, multiplie couches d'embûches et de difficultés que rencontre le secteur...

Alors n'hésitons pas à secouer un peu tout cela, à forcer le trait pour que ce sujet ne soit pas remis au placard, à appuyer encore et encore sur le bouton d'envoi pour aller gratter un peu là où cela embête histoire que ça bouge, enfin !!!

Vous aussi, vous pouvez agir, le manque de place d'accueil ne concerne pas que les jeunes parents, nous sommes toutes et tous responsables de créer du bien-être et d'améliorer les conditions de vie des familles.

Vanessa Heyvaert

Rendez-vous sur www.manquedeplaces.be, découvrez la situation dans votre commune, écrivez votre courrier à vos élus communaux (nous nous chargerons de transmettre aux autres niveaux de pouvoir concernés puisque la lasagne institutionnelle à la belge fait que ce sujet est de multi niveaux)



LE MANQUE DE PLACES EN CRÈCHE

LE GROS DOSSIER

Analyse d'une problématique récurrente

Lever les obstacles à la création et au maintien de places en crèche

C'est une problématique malheureusement bien connue des familles francophones belges : il existe un manque patent de places d'accueil de la petite enfance. Dit plus prosaïquement, pour bon nombre de familles, c'est la galère pour trouver au moment adéquat une place en crèche, accessible géographiquement et financièrement.

L'enjeu concret pour ces parents est souvent le maintien ou non de l'activité professionnelle, ou la possibilité d'accéder à un emploi, faute d'avoir obtenu une place pour leur enfant.

Comment donc favoriser l'émergence rapide de places d'accueil pérennes ?

Pour répondre à cette question, la Ligue des familles a rencontré des porteurs de projets de création de places d'accueil retenus via les plans Cigogne, en Wallonie ou à Bruxelles, mais aussi des responsables de crèches subventionnées, des responsables dans les administrations, des fédérations de crèches et des mandataires communaux, ce afin d'identifier les difficultés concrètes sur le terrain et les moyens d'y remédier. En voici le bilan en quelques mots.

Pour ces porteurs de projets, le chemin se révèle semé d'embûches. Ce sont des projets très complexes, dont la durée s'étale sur plusieurs années, dont les coûts peuvent varier fortement, et qui font appel à des compétences techniques précises.

Une fois ces crèches lancées, fréquemment leur financement ne permet pas de couvrir 30 à 50% de leurs frais. Par ailleurs,

les responsables d'équipes doivent jongler en permanence entre recrutements et remplacements pour assurer la continuité de l'accueil. Un exercice épuisant, dans un contexte où la carrière de puériculteur-riche attire moins de candidates qu'auparavant.

Son analyse à l'appui, la Ligue des familles a ainsi identifié plusieurs axes de travail prioritaires :

- > Mieux informer et accompagner les porteurs de projets quant à la conduite, aux coûts, à la durée et aux aspects techniques à partir des expériences passées ;
- > Créer un service public spécialisé dans l'accompagnement de ces projets, offrant une expertise en matière de marchés publics, sur les aspects techniques et architecturaux, mais aussi s'agissant des normes d'accueil de la petite enfance ;
- > Améliorer les conditions de travail des travailleuses de terrain, notamment en prenant en compte la pénibilité spécifique à ce métier ;
- > Mieux financer le personnel dédié à l'encadrement : pour 7 enfants, 1,5 équivalent temps plein (ETP) plutôt qu'un seul.

L'amélioration de l'offre d'accueil de la petite enfance et du soutien public à ce secteur devraient être une préoccupation politique de premier plan. Il en va du droit des enfants à bénéficier d'une place, et de la qualité et du soin apportés à leur prise en charge, alors qu'ils méritent toute notre attention, et que de trop nombreux jeunes parents doivent inlassablement composer avec le manque de solutions d'accueil et les conséquences qui en découlent.

Pour en savoir plus :

www.liguedesfamilles.be > En action > Analyses et études

Damien Hachez



Pour en finir avec le manque de places en crèche



Allez sur manquedeplaces.be



Découvrez la situation dans votre commune



Interpellez directement vos élus



manquedeplaces.be

Tout le monde connaît des parents qui ont galéré pour trouver une place en crèche.

Tous ces parents subissent les conséquences graves du manque de places : du stress, une reprise du travail malmenée, un impact financier négatif...

La Ligue des familles fait de ce combat une priorité. Sur le site manquedeplaces.be, vérifiez la situation dans votre commune et appelez vos élus et vos élus à remédier au problème.

LE GROS DOSSIER

En creusant son sujet, Valentine a ainsi été confrontée au problème des fermetures de crèches qui n'était pas forcément dans le champ d'investigation de départ. Mais elle s'est rapidement rendu compte qu'en parler avait un réel intérêt pour la compréhension globale. Cette situation particulière met, en effet, en relief la fragilité d'un secteur et illustre les désarrois profonds auxquels sont confrontés les parents qui ne sont jamais à l'abri d'une mauvaise surprise, même quand une place a été trouvée. Le tout est illustré par des témoignages nuancés, ceux de Marta et de Baptiste, entre débrouille et sentiments mitigés. Au passage un moment fort, lorsque Baptiste salue le travail des puéricultrices, « elles ont quand même assuré la fin de la semaine tout en sachant qu'elles ne seraient pas payées. Chapeau à elles. »

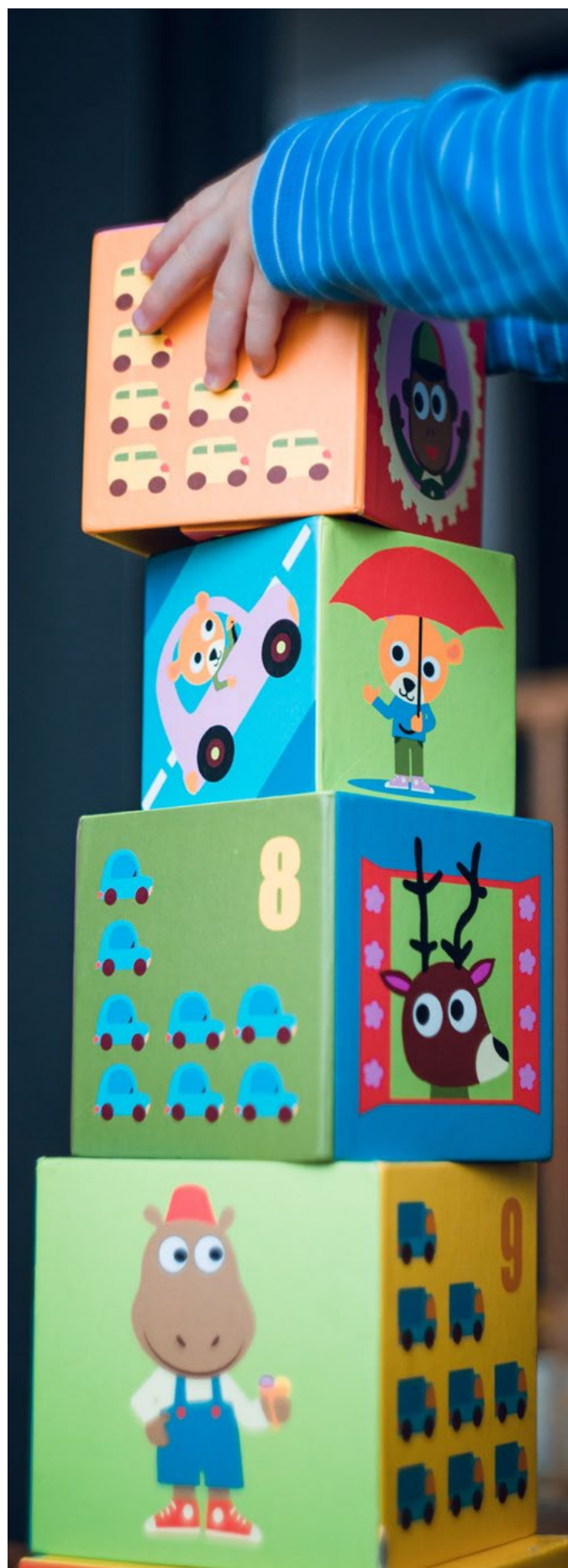
Comprendre le dessous des cartes

Constaté l'ampleur de la pénurie à travers les témoignages est une chose, l'objectiver en est une autre. Là aussi, il s'agit de collecter des témoignages, mais aussi de consulter des documents officiels. Pas toujours facile de s'y retrouver. La journaliste doit trouver une cohérence dans des données qui, parfois, diffèrent. C'est qu'en fonction du point de vue sollicité, tel ou tel chiffre est plus valorisé à la lumière des combats menés. Il s'agit aussi de faire la part des choses, de réconcilier des pourcentages, de confronter des nombres, de vérifier leur authenticité, leur source, leur logique sous-jacente. De quoi parle-t-on exactement ? Quel est le point de comparaison ? Pourquoi me livre-t-on ce chiffre ? Quelle est la période, quel est le périmètre exact concerné ? Ce n'est pas la moindre des tâches. Elle est ardue, mais bien évidemment essentielle. Sans donnée objective, on reste vite cantonné dans l'émotion, le ressenti, voire l'irrationnel. Les chiffres permettent de « mesurer » le fameux intérêt général dont on parlait plus haut, de contrer aussi, parfois, des idées reçues, des fantasmes, des « fake news » en les confrontant à du solide, à du concret.

Au fil de ses recherches, Valentine constate qu'il est faux de dire « rien n'a été fait ». Il y a eu les « plans cigogne », de l'argent débloqué. Mais une analyse poussée montre que tout n'a pas été couronné de succès. Loin de là. L'augmentation des places en crèches n'a pas suivi les courbes annoncées, la crise sanitaire a perturbé tout le secteur. Au final, l'action politique n'a pas rencontré les objectifs visés. Remonter les commentaires des professionnels de terrain est dès lors vital. Ils permettent d'esquisser des pistes de solution. Ils épinglent les sources de discorde : les formations mal valorisées, la pénurie de main d'œuvre, le besoin de refinancement structurel. Tout s'emboîte, tout se complète.

Parmi les interlocuteurs, évidemment, la Ligue des Familles qui est une source de première main. Entre données récoltées à travers ses sondages et forces de proposition pour l'avenir, elle est une référence incontournable, comme elle l'est aussi pour tous les autres médias lorsqu'il s'agit d'aborder les thématiques familiales. D'autant que dans ce cas précis, la Ligue fait l'actu en lançant une campagne pour sensibiliser élus et élues à la pénurie de places. Le manque de places en crèche s'invite donc à l'agenda qu'il soit politique ou médiatique. Le Ligueur ne pouvait manquer ce rendez-vous d'où ce dossier bien complet publié ce 25 octobre dont on vient de vous partager les coulisses et le mode d'emploi.

Thierry Dupiereux
Rédacteur en chef



Le témoignage, source d'infos

Le Ligeur s'est emparé du dossier « manque de places en crèche ». Une démarche journalistique pour cerner une problématique vaste, complexe où la collecte de témoignages de terrain s'avère essentielle pour être au plus près des préoccupations parentales.

C'est une masse de témoignages qu'a recueillie Valentine Van Gestel pour la rédaction de ce dossier inscrit de longue date dans l'agenda de publication des enquêtes menées par le Ligeur. Car oui, c'est bien d'une enquête dont il s'agit. Pendant plusieurs semaines, la journaliste du Ligeur s'est plongée dans cette matière avec conviction et professionnalisme. Le chantier était vaste. Il y a bien sûr l'angoisse des parents qui se trouvent confrontés au manque de place dans les crèches. Une angoisse à entendre, disséquer, analyser. Mais il y a aussi la compréhension d'un système défaillant. Où ça coince ? Pourquoi cette pénurie ? Comment y remédier ?

Globalement, tout cela rentre dans le périmètre d'une démarche journalistique classique au Ligeur. Identifier une problématique. Émettre une hypothèse. Recueillir la parole et les questions de parents. Collecter des informations. Les confronter à l'hypothèse. Explorer des pistes de solutions. Voilà la base. Si ce n'est que l'accueil de la petite enfance est un domaine structuré d'une façon telle que le travail du journaliste se retrouve vite exposé à des situations très différentes d'une institution à l'autre. Entre les établissements subventionnés et non subventionnés, entre les structures collectives et les accueillantes isolées, entre les réformes successives et la multiplication des plans « cigogne », il s'agit de poser un cadre juste, qui rend compte de la complexité des dispositifs tout en fournissant une info claire et accessible. Un vrai casse-tête.

Témoignages de parents

Vient s'ajouter une autre difficulté. Toute parentale. Si le cadre de l'accueil de la petite enfance est pétri de complexité et de nuance, les situations vécues par chaque parent sont également singulières, différentes, amenant chacune leur lot de questions et de particularités. Pour rendre compte de la réalité, il s'agit donc d'identifier des profils, de veiller à donner la parole à un maximum de papas et de mamans tout en restant dans les limites du raisonnable. On sait qu'il n'y aura pas de vérité journalistique absolue, qu'il restera sans doute l'un ou l'autre point à explorer. Parfois, même des réactions suscitées par un article permettront d'envisager d'autres sujets qui étaient restés, malgré les recherches, cantonnés dans une terra incognita toujours à défricher.

Bouclé le 20 octobre, le dossier permet d'avoir une vision à 360° de la problématique en partant du vécu des parents. C'est Lucie, une maman de Thiméon, qui ouvre la réflexion entre émotion (« J'étais désespérée ») et incompréhension (« J'avais pourtant commencé les démarches dès que j'ai eu le certificat des trois mois »). La multiplication des témoignages permet d'identifier les tendances, d'isoler les soucis récurrents, bref d'aller chercher les difficultés rencontrées par

la majorité des parents. C'est un des gros enjeux de la démarche, parce qu'il y va de l'intérêt général, notion très importante en journalisme. La valeur d'un sujet dépend notamment de cet intérêt général, surtout dans le cadre d'un journalisme d'impact qui ambitionne d'initier ou d'alimenter les débats pour faire avancer les choses.

A côté de cet intérêt général « massif », il y a évidemment d'autres points d'attention. S'ils ne touchent pas le plus grand nombre, ils n'en demeurent pas moins intéressants à aborder. Ils révèlent bien souvent un véritable problème de société. Parce qu'ils mettent en relief les difficultés rencontrées par certaines familles confrontées à la précarité, au handicap, à des grossesses à risque, à des employeurs peu empathiques, etc., etc.

« Entre émotion
et incompréhension...
« J'étais désespérée » »



Le statut cohabitant, cette situation qui empêche les solidarités familiales...

Petit rappel historique

1980 : le statut de cohabitant est introduit dans le calcul des indemnités de chômage (puis, dès 1991, dans le calcul des indemnités de maladie-invalidité). En 1980, 90 % des personnes sous le statut de cohabitant-e étaient des femmes.

En Belgique, il est tenu compte de la situation familiale dans l'attribution de la plupart des allocations et aides sociales. Le-la cohabitant-e est défavorisé-e par rapport au-la cheffe de ménage ou à l'isolé-e. Cette problématique a déjà fait couler beaucoup d'encre et de très nombreuses associations s'opposent à la persistance de ce « statut de cohabitant-e ». La Ligue des familles prend en 2019 l'initiative de mobiliser citoyens et politiques pour en finir avec ce statut. Parce que qu'il est une entrave à la solidarité et un frein à la recomposition familiale, qu'il met des familles dans de graves difficultés et qu'il est injuste. Cette campagne s'articule sur un modèle de pétition qui récoltera plus de 15.000 signatures.

En novembre 2018 la Ligue lance sa campagne annuelle d'EP et demande, à l'instar des autres associations actives sur cette question depuis de nombreuses années, la suppression du statut cohabitant. Notre angle d'action ? La pénalisation des solidarités familiales entraînée par le statut et donc l'empêchement des familles à mettre en œuvre des processus de solidarité dans le cas où l'un des membres perçoit des allocations sociales.

Des situations croquées avec cynisme par Cécile Bertrand¹ (images)

Pour rendre accessible ce sujet pas forcément simple, c'est le cynisme (et pourtant tout à fait réaliste) que nous choisirons pour illustrer cette campagne avec des visuels proposés par Cécile Bertrand, caricaturiste belge.

Si je partage, j'y perds:

Si un parent solo veut partager son logement pour faire des économies sur le loyer et se loger mieux, dans le cas où l'un d'entre eux est allocataire social, il passera du taux chef de ménage au taux cohabitant alors que seul le toit est partagé, chacun gardant la charge de sa famille.

Si je t'aime, j'y perds

Pour un parent solo qui perçoit des allocations en tant que chef de famille pour elle-lui et ses 5 enfants orphelin, se remettre en couple signe la double peine: non seulement elle perd son statut de chef de famille pour celui de cohabitant, mais en plus, selon les revenus de son nouveau conjoint, elle peut aussi perdre les allocations d'orphelin qu'elle perçoit pour ses enfants.

Notre enquête de 2022 sur le logement des familles monoparentales vient une nouvelle fois confirmer que la question des revenus liés aux allocations sociales est un véritable frein à une remise en ménage pour 1 parent solo sur 4.

Si tu restes, j'y perds

Le parent percevant un revenu de remplacement (dans notre illustration un père porteur de handicap) qui continuerait à héberger un enfant de + de 25 ans perd son statut de chef de famille. Ses allocations deviennent donc soudain celles d'un cohabitant. Nous avons en 2018 rencontré un groupe de jeunes adultes accompagné par un CPAS du Hainaut que leurs parents avaient dû mettre dehors pour des raisons financières, eux ne gagnant pas suffisamment pour pouvoir subvenir à leurs propres besoins, les parents dans une situation si précaire qu'ils ne pouvaient continuer à soutenir leur jeune. Intolérable choix pour les parents, situation dramatique pour les jeunes.

Et après ?? Nos principales revendications.

Supprimer le statut de cohabitant Les familles devraient pouvoir vivre sous le même toit sans être pénalisées. Le statut de cohabitant interfère avec cette liberté puisqu'opter pour une colocation peut conduire à une diminution importante des revenus de remplacement.

Supprimer le statut de cohabitant pour permettre à chaque famille de vivre avec la ou les personnes de son choix sans être pénalisée financièrement et rehausser les minima sociaux pour garantir que chaque allocation permette aux personnes de vivre au-dessus du seuil de pauvreté indexé à l'année en cours.

SI JE TE SOIGNE, J'Y PERDS.



¹ Dessinatrice de bandes dessinées, plasticienne et caricaturiste politique belge

ON NOUS PREND POUR DES NOUILLES

Pourquoi on en parle encore ??

D'autres mouvements d'éducation permanente sont aussi actifs depuis toujours sur ce sujet. Le MOC² et PAC, le Réseau Wallon de lutte contre la pauvreté, les syndicats (CSC, FGTB, ...) et d'autres acteurs importants du tissu associatif wallon et bruxellois tirent encore et toujours la sonnette d'alarme.

En pleine campagne électorale, les partis « de gauche » remettent le sujet sur la table dans leurs programmes.(article du soir

<https://www.lesoir.be/545667/article/2023-10-26/le-statut-du-cohabitant-legal-remis-en-question>

Pourquoi en reparler encore ? Parce que rien n'a changé... Si quelques situations exceptionnelles permettent doucement d'ouvrir des brèches, il reste toujours d'actualité que c'est au citoyen d'en apporter la preuve.

Et si tous nous restons très prudents aussi sur les dérives possibles par les partis plus à droite sur cette question (supprimer le statut cohabitant mais en réduisant le droit dans le temps aux allocations sociales par exemple), nous continuons à penser qu'il faut trouver d'autres solutions que la pénalisation des solidarités familiales.

Aujourd'hui, en 2023, nous pourrions ressortir notre campagne telle quelle tant rien, pour l'instant, n'a évolué.

A lire dans notre mémorandum pour les élections 2024 :

Supprimer le statut de cohabitant

Les familles devraient pouvoir vivre sous le même toit sans être pénalisées. Le statut de cohabitant interfère avec cette liberté

Supprimer le statut de cohabitant pour permettre à chaque famille de vivre avec la ou les personnes de son choix sans être pénalisée financièrement et rehausser les minima sociaux pour garantir que chaque allocation permette aux personnes de vivre au-dessus du seuil de pauvreté indexé à l'année en cours.

Vanessa Heyvaert

Responsable de l'éducation permanente

Plus d'infos ?

Notre étude « Ensemble sous le même toit. »

<https://www.stop-statut-cohabitant.be/wp-content/uploads/2022/11/Ensemble-sous-le-meme-toit-le-cout-de-la-solidarite-des-familles.pdf>

<https://www.moc.be/index.php/actions/campagnes/705-supprimer-le-statut-de-cohabitant-e-un-levier-gagnant-contre-l-appauvrissement-2>

2 MOC : <https://www.moc.be/index.php/nos-publications/presse/communiqués-de-presse/704-supprimer-le-statut-de-cohabitant-e-un-levier-gagnant-contre-l-appauvrissement>



Coté volontariat

Ces 29/8 et 4/9 nous avons organisé 2 rencontres virtuelles avec les volontaires et nous avons eu le plaisir d'avoir des représentantes des relais suivants: Bertrix, Aubel, Etalle, Sombreffe, Ecaussines, Mettet, Yvoir, Léglise, Herstal, Silly, Walcourt, Ans, Oupeye, Andenne, Beloeil, Etterbeek, Mouscron, Libramont, Enghien, Blegny et une représentante du prix Bernard Versele d'Ottignies-L-N. Ces rencontres virtuelles permettent à des volontaires éloignés géographiquement ou ayant des difficultés à se déplacer de participer, de se rencontrer et d'échanger.

Entre février et avril 2024 nous organiserons des rencontres régionales en présentiel, ce qui permet une dynamique différente.

De cette manière nous souhaitons rencontrer chacun et chacune. De plus nous participons dans la mesure du possible aux réunions des relais locaux, nous leur rendons visite chez eux, nous leur transmettons les nouvelles de la Ligue et nous répondons à leurs diverses questions.

La période des bourses et brocantes va bon train, les activités proposées par les relais locaux se multiplient. N'hésitez pas à consulter régulièrement l'agenda sur notre site internet: <https://liguedesfamilles.be/agenda>

Evelyne de Locht

Chargée d'animation Liège,
Namur et Luxembourg

Yolande Duwez

Chargée d'animation Bruxelles
Brabant-Wallon et Hainaut

Le 5 décembre c'est la journée internationale des volontaires. Alors, chers volontaires, recevez toute notre reconnaissance pour votre travail de petites fourmis locales, votre dynamisme, votre persévérance, votre fidélité à cette belle association qu'est la Ligue des familles.



Le monde a changé >>



Le monde change, mais l'essentiel demeure.

La famille reste ce socle essentiel qui rassemble et rassure. Comme avant, les parents aiment leurs enfants, ils veulent les voir grandir et s'épanouir.

Et comme elle l'a fait pour vous, **la Ligue des familles s'engage et soutient les parents d'aujourd'hui.**

Les donations et legs sont essentiels à notre action.
Pour en savoir plus, commandez notre brochure auprès
de Valérie au 0484/26.56.14 - v.dalimier@liguedesfamilles.be





Petites annonces vacances

Un appartement à la mer ? Un gîte à la montagne ?
Trouvez des familles locataires de confiance.

Déposez votre annonce sur :

www.liguedesfamilles.be/petitesannonces